

L'espace dans la formation d'un potentiel de socialisation chez les jeunes de la rue : assises théoriques

Michel Parazelli

Volume 39, numéro 107, 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/022500ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/022500ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Parazelli, M. (1995). L'espace dans la formation d'un potentiel de socialisation chez les jeunes de la rue : assises théoriques. *Cahiers de géographie du Québec*, 39(107), 287–308. <https://doi.org/10.7202/022500ar>

Résumé de l'article

Les jeunes de la rue montréalais connaissent non seulement d'importantes difficultés à s'identifier au monde adulte, mais aussi à occuper l'espace urbain sans pouvoir s'y établir. En rupture avec les formes traditionnelles d'insertion sociale, ces jeunes institueraient de façon précaire un certain usage de la marge sociospatiale urbaine dans la perspective d'une recomposition identitaire. Cette marge sociospatiale est présentée comme une organisation géographique structurant de façon topologique les pratiques d'appropriation spatiale et d'identification sociale. L'auteur nous invite ainsi à comprendre théoriquement le lien qui unit le processus identitaire à une représentation hétérogène de l'espace. C'est à partir des concepts-clés d'*espace transitionnel* (psychanalyse winnicottienne) et de *trajectoire géographique* (géographie structurale) qu'il serait possible d'identifier un parcours géosocial des jeunes de la rue s'initiant par la fugue. Afin d'évaluer le potentiel de socialisation marginalisée des jeunes de la rue, ce parcours est mis en relation avec certains déterminants de la gestion des usages urbains tels que la programmation, l'accessibilité, le contrôle et la surveillance.

L'espace dans la formation d'un potentiel de socialisation chez les jeunes de la rue : assises théoriques¹

Michel Parazelli
Études urbaines
Université du Québec à Montréal

Résumé

Les jeunes de la rue montréalais connaissent non seulement d'importantes difficultés à s'identifier au monde adulte, mais aussi à occuper l'espace urbain sans pouvoir s'y établir. En rupture avec les formes traditionnelles d'insertion sociale, ces jeunes instituent de façon précaire un certain usage de la marge sociospatiale urbaine dans la perspective d'une reconstitution identitaire. Cette marge sociospatiale est présentée comme une organisation géographique structurant de façon topologique les pratiques d'appropriation spatiale et d'identification sociale. L'auteur nous invite ainsi à comprendre théoriquement le lien qui unit le processus identitaire à une représentation hétérogène de l'espace. C'est à partir des concepts-clés d'*espace transitionnel* (psychanalyse winnicottienne) et de *trajectoire géographique* (géographie structurale) qu'il serait possible d'identifier un parcours géosocial des jeunes de la rue s'initiant par la fugue. Afin d'évaluer le potentiel de socialisation marginalisée des jeunes de la rue, ce parcours est mis en relation avec certains déterminants de la gestion des usages urbains tels que la programmation, l'accessibilité, le contrôle et la surveillance.

Mots-clés : Jeunes de la rue, socialisation marginalisée, espace transitionnel, identité, représentation topologique de l'espace, trajectoire géographique, gestion des usages urbains.

Abstract

Space in the Formation of a Potential for Socialization among Street Youth : Theoretical Foundations

The street youth of Montreal experience serious difficulty not only in identifying with the adult world, but also in occupying urban space without being able to establish themselves. Separated from traditional forms of social integration, these youth attempt to institute, in a precarious manner, a certain use of the urban socio-spatial margin with a view to reconstructing identity. This socio-spatial margin is presented as a geographical organization, structuring topologically the practices of spatial appropriation and social identification. The author thereby invites us to understand theoretically the link between the identification process and a heterogeneous representation of space. It is through the key concepts of *transitional space* (winicottian psychoanalysis) and *geographical trajectory* (structural geography) that it would be possible to identify a geo-social path of street youth, beginning with running away. In order to evaluate the potential for marginalized socialization of street youth, this path is placed in relation to certain elements of urban use management, such as programming, accessibility, control and surveillance.

Key Words : Street youth, marginalized socialization, transitional space, identity, topological representation of space, geographical trajectory, urban use management.

INTRODUCTION

Devenir jeune de la rue représente une solution alternative à une situation familiale et institutionnelle insoutenable, ou, si l'on veut, un moindre mal permettant l'évasion réelle et imaginaire face à une source profonde d'angoisse existentielle. Selon M.-M. Côté (1988, p. 198), la majorité de ces jeunes ont connu, dans leur enfance et leur adolescence, une expérience familiale et institutionnelle marquée par la violence, l'abandon et le rejet. Et, comme le note le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSSQ) dans son énoncé de politique de la santé et du bien-être : «pour plusieurs de ces jeunes (14-18 ans), la rue apparaît parfois plus sécuritaire que la maison; elle représente à leurs yeux la meilleure stratégie de survie qu'ils aient pu trouver» (Québec, 1992, p. 56). D'autant plus que les rites d'initiation, permettant la socialisation du passage de l'enfance à l'âge adulte, ont presque tous disparu sans qu'émergent réellement des solutions de remplacement moins autoritaires (Mendel, 1979, pp. 73-76). Ce fossé entre jeunes et adultes contribue à amplifier «la formation d'un monde adolescent, profondément différent de la société adulte, un monde à part» (Fize, 1993a, p. 145). Viennent s'ajouter à cette profonde rupture socioculturelle les effets de l'actuelle restructuration économique chez les jeunes entraînant d'énormes difficultés d'insertion économique (Marcoux *et al.*, 1990). N'étant la plupart du temps pas considérés comme des «sujets compétents», les jeunes de la rue connaissent d'importantes difficultés non seulement à s'identifier au monde adulte mais aussi à occuper l'espace urbain sans pouvoir s'y établir, d'où l'intérêt d'étudier ce phénomène de marginalisation dans une perspective géosociale. Exclues des lieux normatifs de socialisation que sont les institutions traditionnelles (famille, école, emploi, etc.), dans quels lieux les jeunes de la rue peuvent-ils vivre des expériences de socialisation? Quel rôle l'espace urbain joue-t-il dans la structuration ou la déstructuration d'un potentiel de socialisation des jeunes de la rue? Avant d'analyser de façon empirique les pratiques de socialisation des jeunes de la rue dans la partie est du centre-ville de Montréal, nous pensons qu'il est indispensable de bien situer notre problématique à l'intérieur des débats épistémologiques actuels. Considérant que les points de vue scientifiques portant sur les réalités de marginalisation sociale ne sont pas homogènes ni exempts de jugements normatifs, il convient donc d'effectuer une mise au point quant aux motifs de notre choix théorique. Par conséquent, dans cet article, nous nous limiterons à présenter la *problématique théorique* du rôle joué par l'espace dans la formation d'un potentiel de socialisation chez les jeunes de la rue montréalais. Nous définissons le potentiel de socialisation des jeunes de la rue comme l'ensemble des possibilités pratiques favorisant la recomposition identitaire de ces jeunes au sein de lieux marginalisés par rapport aux instances de socialisation habituelles, d'où l'utilisation du concept de socialisation marginalisée. Par ailleurs, la compréhension des phénomènes spatiaux associés aux réalités de socialisation et de marginalisation nous oblige à rendre compte de la démarche transdisciplinaire² que nous avons initiée dans les champs de la géographie humaine, de la sociologie urbaine et de la psychanalyse.

Nous présenterons d'abord notre définition des jeunes de la rue tout en attirant l'attention sur l'un des enjeux urbains actuels auxquels ils font face : les opérations de revitalisation de la partie est du centre-ville de Montréal. Ensuite,

nous verrons en quoi les concepts de socialisation marginalisée et d'espace géographique soulèvent des questions d'ordre épistémologique. Nous exposerons notre proposition théorique sur le rôle que joue l'espace dans la formation d'un potentiel de socialisation à l'aide du concept d'espace transitionnel développé par le psychanalyste et pédiatre, D. W. Winnicott (1975). Nous terminerons en illustrant la pertinence de ces apports psychanalytiques et géographiques rendant possible l'évaluation d'un potentiel de socialisation marginalisée des jeunes de la rue.

LES JEUNES DE LA RUE

Au sujet des études portant spécifiquement sur les jeunes de la rue, nous sommes d'accord avec M.-M. Côté, lorsqu'elle indique qu' «il y a eu une large couverture de presse mais peu d'études portent sur une catégorie que nous pouvons appeler : jeunes de la rue, dans les pays occidentaux» (1988, p. 41). Hormis la thèse de doctorat traitant de la description empirique du mode de vie des jeunes de la rue à Montréal (Côté, 1988), le même constat de rareté prévaut en ce qui concerne les recherches québécoises. De plus, nous sommes forcé de constater l'absence de recherches théoriques abordant la réalité spatiale des pratiques de socialisation des jeunes de la rue. Quant aux études portant sur les jeunes exclus ou en difficulté, nous observons qu'elles sont massivement orientées vers des catégories de groupes sociaux (punks, clochards, itinérants, skinheads, prostitué(e)s, précaires, sans-abri, etc.)³, d'attitudes comportementales (délinquants, déviants, fugueurs, squatters, etc.)⁴ ou de sous-classes (dangereuse, marginale, sous-prolétaire) et de sous-cultures (de bande, de nomades, de loubards)⁵. Les approches sont principalement orientées vers des études ethnographique, sociologique, écologique et criminologique. Les jeunes de la rue n'ont commencé à représenter une catégorie sociale qu'après la Seconde Guerre mondiale. Les organisations internationales ont été les premières à les désigner ainsi en incluant à la fois les enfants et les adolescents. Au Québec, ce n'est que tout récemment que l'appellation «jeune de la rue» a été utilisée pour référer à ce phénomène de marginalisation urbaine. C'est avec la thèse d'ethnologie urbaine de M.-M. Côté (1988) que la catégorie jeune de la rue est instituée en tant qu'objet d'étude scientifique. L'auteure définit un jeune de la rue de la façon suivante :

L'enfant⁶ ou le jeune de la rue habite la ville, il n'a pas de domicile fixe, il est de sexe masculin ou féminin. Pour Montréal, il a rarement moins de 14 ans et pas plus de 25 ans. Plusieurs ont vécu leur enfance dans des familles d'accueil ou des centres gouvernementaux. Les relations avec la famille sont superficielles, occasionnelles ou inexistantes (Côté, 1988, p. 42).

Si nous ajoutons à cette définition de base les informations que nous avons recueillies auprès de travailleurs de rue œuvrant depuis une dizaine d'années dans la partie est du centre-ville de Montréal, nous pouvons compléter la définition de Côté : les jeunes de la rue font partie de ceux qui, à la suite d'un processus d'exclusion institutionnelle, ont développé un fort sentiment d'appartenance au *milieu de la rue*. C'est dans cet univers «souterrain» qu'ils

développeront des stratégies précarisées de survie, qu'ils seront à la recherche de lieux de regroupements de jeunes partageant des conditions similaires et qu'ils réaliseront toute une série d'apprentissages sociaux marqués par une intense activité symbolique. C'est pourquoi nous considérerons la catégorie jeune de la rue comme un groupe social marginalisé. Nous parlons de groupe social puisque, quelle que soit l'appartenance sociale de leur famille d'origine, nous faisons l'hypothèse que les jeunes de la rue vivent sensiblement le même *récit* biographique quant au processus de marginalisation, celui-ci étant produit à plusieurs niveaux (social, géographique, institutionnel, économique, culturel et politique). Phénomène urbain international, les caractéristiques sociales des jeunes de la rue dans le centre-ville est de Montréal correspondent bien au portrait des *street children* esquissé par l'UNICEF, même si les contextes culturel, politique et économique sont différents (Blanc, 1994, p. 41)⁷ :

At the other end of the spectrum there are street children who have no functional family ties at all, and attempt to fill this void by forming «fictive family» relationships and even a strong emotional attachment to the «street». These children are usually completely «on their own», and although they may find some peer support, life for them is a fight for survival. They are also likely to be affected by institutional violence, including, in some cases, police brutality and the harshness of the juvenile court system.

Étant donné l'impossibilité d'avoir recours à une mesure statistique et compte tenu de la nouveauté de la catégorie jeune de la rue au Québec, il devient hasardeux d'en estimer le nombre ou d'en connaître la croissance. Toutefois, même si les catégories de jeunes exclus faisant l'objet d'estimation quantitative sont différentes, quelques auteurs nous offrent des indices sur l'étendue du phénomène de marginalisation chez les jeunes. Par exemple, le nombre de jeunes qui se prostituaient au centre-ville de Montréal était estimé à 5 000 par les médias en 1981 (Célier, 1984, p. 156). Dix ans plus tard, le nombre de sans-abri âgés de moins de 30 ans variait entre 7 800 et 10 000 jeunes (Wallot, 1992, p. 1)⁸. Ajoutons aussi que le groupe des jeunes âgés entre 18 et 30 ans est désormais surreprésenté dans les centres d'hébergement pour les sans-abri (Lamontagne *et al.*, 1987, p. 12). Et, selon une étude du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, il y aurait eu, en 1992, 4 486 fugues de jeunes (âgés de moins de 18 ans) du foyer familial ou du centre d'accueil comparativement à 3 967 cas rapportés en 1987 (SPCUM, 1993, p. 7).

De par leur mode de vie, les jeunes de la rue font face à d'importantes difficultés liées à la gestion des usages urbains. Cela se traduit par des rapports de confrontation quotidienne avec les autorités de surveillance (police, agent privé, gérant de commerce, etc.). Pensons aux normes politico-administratives telles que les règlements municipaux régissant les types d'affectation du sol dont les espaces publics, les règlements régissant la sécurité des quartiers et la salubrité des lieux incluant les diverses techniques policières de surveillance et de contrôle. Mentionnons également le rôle joué par les pratiques d'aménagement d'espaces institutionnels, publics et semipublics, où des mesures de sécurité sont intégrées

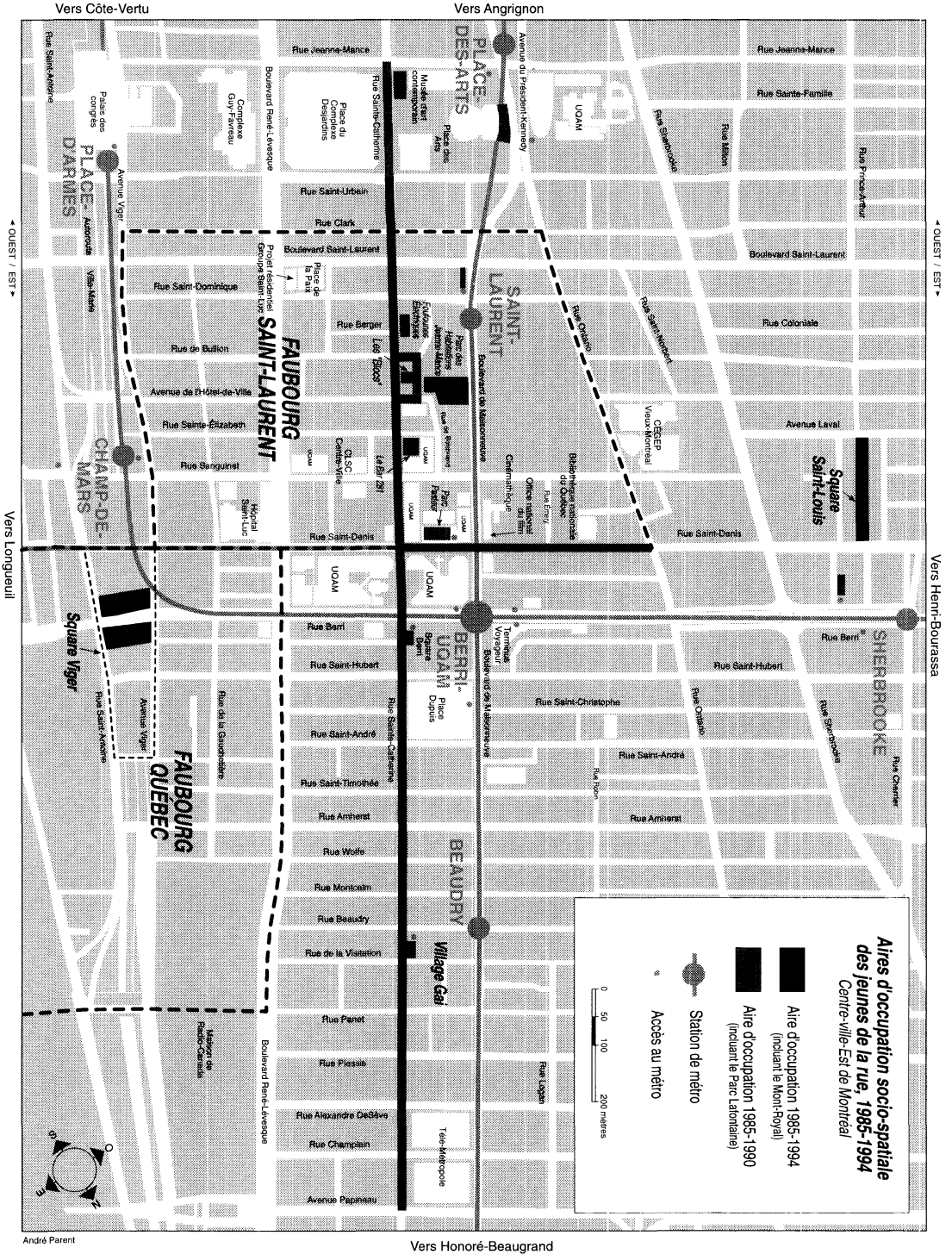
dans la conception physicospatiale des lieux aménagés. De plus, les actuelles opérations de revitalisation des quartiers montréalais désignées par les autorités municipales «faubourg Saint-Laurent» et «projet de mise en valeur de la rue Sainte-Catherine» contribuent à alimenter les débats autour de la désirabilité ou la non-désirabilité de la présence même des jeunes de la rue, des itinérants et des prostitué(e)s de rue dans les espaces publics et vacants de ces secteurs. En fait, la question des jeunes de la rue ne soulève pas qu'une problématique sociale de la marginalisation, mais rend visible un enjeu politique lié à la gestion urbaine de la marginalisation, lorsque celle-ci est perçue comme une nuisance au développement socio-économique et culturel d'une ville. Pour illustrer globalement cette réalité, nous avons conçu une carte représentant l'aire d'occupation sociospatiale des jeunes de la rue dans la partie est du centre-ville de Montréal⁹ (figure 1). L'aire circonscrite chevauche deux arrondissements municipaux : l'arrondissement du Centre-Ville et celui du Centre-Sud/Plateau Mont-Royal. Cette représentation cartographique correspond à la période couverte par notre enquête empirique, soit de 1985 à 1994. Par cette carte nous voulons attirer l'attention sur l'évolution des sites d'occupation sociospatiale des jeunes de la rue et ce, dès 1990. L'évolution étant due aux diverses transformations urbaines qui ont affecté certains secteurs d'occupation des jeunes de la rue, rétrécissant ainsi leur champ d'appropriation. Que ce soit par la modification d'établissements existants (par exemple, l'agrandissement des locaux de la Place des Arts), par la rénovation d'édifices anciens (par exemple, le pavillon Athanase-David de l'UQAM), par de nouvelles édifications (par exemple, le musée des Beaux-Arts) ou par des mesures systématiques de répression policière (par exemple, la rue Saint-Denis et le parc Lafontaine)¹⁰. Ces transformations ayant été accomplies vers la fin de 1989, les jeunes de la rue furent forcés, dès 1990, d'évacuer ces lieux en se concentrant davantage dans certains secteurs de l'aire géographique représentée. Suite à nos observations, les difficultés des jeunes de la rue ne feraient que commencer. En effet, le lieu le plus investi symboliquement par eux depuis près de 10 ans est un espace vacant situé au cœur de l'aire de planification de l'opération «faubourg Saint-Laurent»¹¹. Et, dans le plan de mise en valeur de la rue Sainte-Catherine (Ville de Montréal, 1993, p. 40), il est prévu :

[...] d'aménager temporairement les terrains vacants et les stationnements qui se trouvent en bordure de la rue Ste-Catherine, et ce, particulièrement dans les secteurs fortement affectés par ce phénomène. C'est le cas notamment du tronçon du Faubourg St-Laurent et des environs de l'intersection Guy.

LE CONCEPT DE SOCIALISATION MARGINALISÉE : QUELQUES PRÉSUPPOSÉS ÉPISTÉMOLOGIQUES

Afin de mieux saisir ce qui est en jeu dans les pratiques sociales des jeunes de la rue, nous utiliserons le concept de socialisation marginalisée. Ce concept sous-tend un présupposé épistémologique qu'il nous faut relever. Ce présupposé renvoie à une critique des points de vue normatifs de la déviance et de la délinquance souvent adoptés pour aborder les phénomènes urbains d'exclusion ou de marginalisation chez les jeunes (par exemple, la tradition de la sociologie

Figure 1



André Parent

Vers Honoré-Beaugrand

urbaine de l'École de Chicago). Nous pensons que ces points de vue tendent à n'attirer l'attention que sur les mécanismes normatifs d'exclusion et de stigmatisation, dont l'expression collective est corrélative au pathologique (Gauthier, 1994, p. 178). D'ailleurs, Becker (1963, p. 33) a déjà démontré la relativité des normes sociales inhérentes à l'attribution d'une qualité déviante aux individus : «la déviance n'est pas une qualité de l'acte commis par une personne, mais plutôt une conséquence de l'application, par les autres, de normes et de sanction à un «transgresseur». C'est ce que Gagné et Dorvil (1988, p. 72) nous rappellent à partir d'un point de vue historique sur l'itinérance : «si les XVII^e et XVIII^e siècles ont été pour la population qui nous intéresse [itinérants] ceux de l'enfermement sous prétextes moraux, les XIX^e et XX^e siècles seront ceux de la pathologisation de leur état». Cette attitude pathologisante des comportements marginaux tend à mettre de côté la «valeur d'interpellation» de la société par l'invention de formes inopinées de socialisation (Duvignaud, 1973). Selosse nous invite ainsi à percevoir autrement les gestes de déviance :

Une des attitudes que je vais vous suggérer est de considérer ces conduites déviantes, quelles que soient leurs natures, comme des conduites interactives ayant valeur d'interpellation. Interpeller quelqu'un c'est le sommer d'avoir à répondre. (Selosse cité dans Kammerer, 1992, p. 280)

Les manifestations d'appartenance des jeunes au *milieu de la rue* et les activités qui y sont associées nous renverraient à l'existence de pratiques spécifiques de socialisation marginalisée. Par exemple, les recherches de Fize (1993a et 1993b), de Forêt et Bavoux (1990), d'Authier (1986), de Barreyre (1992), de Vulbeau (1992), de Kokoreff (1993), de Côté (1988) et de Dubet (1987) sur les pratiques urbaines des jeunes dans la rue nous offrent des indications en ce sens. Ainsi, pour comprendre les pratiques de socialisation des jeunes de la rue, nous pensons qu'il est nécessaire d'analyser leur réalité non pas comme un développement pathologique ni comme une simple déviance face aux normes, mais davantage comme des tentatives de socialisation. Ces pratiques de socialisation sont marginalisées par rapport à un ordre sociopolitique structurant une dynamique spécifique des usages urbains à l'intérieur de rapports de force. À propos des jeunes qualifiés de marginaux ou de déviants, Kokoreff (1993, p. 177) affirme qu'«à partir de l'absence de lieu d'inscription, les mobilités urbaines et le marquage de l'espace qui en résulte pourraient se comprendre comme une tentative de recomposition partielle d'un territoire fragmenté». Toutefois, l'ensemble des recherches portant sur ce type de pratiques ne comportent pas de contenu théorique explicitement géographique sur le rôle que joue cette marge dans la formation identitaire des jeunes exclus. Au mieux, l'espace y est décrit à l'aide de métaphores, que ce soit en tant qu'interstice (logique organiciste), un décor (logique interactionniste) ou un contenant (logique fonctionnaliste). En réduisant l'espace géographique ainsi, l'opération intellectuelle est toujours la même : on projette des phénomènes hétérogènes mais non géographiques (activités économiques, sociales, culturelles, etc.) sur un substrat matériel que l'on considère homogène, dont l'ontologie varie au gré de l'imagination projective du chercheur. On crée alors une confusion entre l'existence d'activités sur un substrat et

l'organisation géographique elle-même (Hubert, 1993, p. 49). À la lumière de ces considérations, nous formulons notre hypothèse de la façon suivante : les pratiques de socialisation marginalisée des jeunes de la rue institueraient (de façon précaire) un certain usage de la marge sociospatiale dans la perspective d'une recomposition identitaire. Ils y revendiqueraient une appartenance tout en réclamant une filiation. Nous concevons cette marge sociospatiale urbaine comme une organisation géographique structurant de façon topologique¹² les pratiques d'appropriation spatiale et d'identification sociale des jeunes de la rue. En nous inspirant du concept de structure morphologique abstraite de la géographie structurale (Desmarais, 1992), nous tenterons de connaître la dynamique interne (forme abstraite) de la structuration des pratiques concrètes de socialisation¹³. Notre choix théorique fut guidé essentiellement selon deux critères : la prise en compte de l'espace dans l'analyse des conditions d'émergence d'un potentiel de socialisation et l'opérationnalisation de cette représentation théorique. Les travaux du psychanalyste et pédiatre D. W. Winnicott répondent à ces exigences. Suite à ce détour théorique, nous verrons en quoi ces apports théoriques combinés à ceux de la géographie structurale peuvent nous être utiles dans l'analyse des pratiques de socialisation marginalisée des jeunes de la rue.

L'IDENTIFICATION D'UN POTENTIEL DE SOCIALISATION MARGINALISÉE

Comment identifier le potentiel de socialisation des jeunes de la rue compte tenu de leur situation d'errance face à l'établissement humain? Winnicott nous invite à comprendre les conditions d'émergence d'un potentiel de socialisation à l'aide de son concept d'espace transitionnel (*potential space*). L'intérêt du concept d'espace transitionnel est qu'il nous permet de situer l'espace social au sein de l'expérience sociosymbolique participant à la constitution identitaire des sujets¹⁴. Il s'agit d'une hypothèse psychanalytique qui nous permet de comprendre en quoi l'émergence d'un potentiel de socialisation se structure à partir de la réalité spatiale. Associé à une perspective géographique, l'espace transitionnel nous permettra d'établir une distinction entre un lieu favorisant un champ d'expériences socialisantes d'un autre qui ne le permet pas ou peu.

Son hypothèse est la suivante : dans la perspective psychanalytique, l'enfant naît avec le sentiment qu'il possède un pouvoir omnipotent (magique) qui l'empêche de distinguer, parmi les phénomènes qu'il contemple, ceux qui relèvent de lui et ceux qui sont le produit du monde extérieur. Cette indifférenciation du moi avec l'autre lui donne l'impression de découvrir tout ce qui apparaît devant lui comme étant une partie de lui-même (illusion) : il est en quelque sorte en état de fusion avec l'environnement. La différenciation entre le dedans (le moi) et le dehors (le non-moi) se réalisera graduellement par la relation à la mère au début et puis avec l'entourage. Pour Winnicott, cet apprentissage n'est possible que grâce à la médiation d'un «objet transitionnel» (par exemple, la «doudou», un jouet, etc.) qui potentialise le déploiement d'une aire intermédiaire entre le sujet et l'autre. Cette aire intermédiaire d'expérience culturelle crée un espace abstrait assurant le passage de la subjectivité (contrôle omnipotent) à l'objectivité (contrôle par manipulation) ou la transition entre l'intérieur et

l'extérieur. L'auteur insiste sur la dimension abstraite de l'objet transitionnel structurant un mouvement d'appropriation des règles culturelles du processus identitaire :

L'objet transitionnel n'est pas un objet interne (concept mental), c'est une possession. Cependant, pour le nourrisson, ce n'est pas non plus un objet externe (Winnicott, 1975, p. 19).

Ce n'est pas l'objet bien entendu qui est transitionnel. L'objet représente la transition du petit enfant qui passe de l'état d'union avec la mère à l'état où il est en relation avec elle, en tant que quelque chose d'extérieur et de séparé (Id., p. 26).

Les observations que Winnicott a recueillies auprès des enfants et des adolescents l'amènent à supposer que cette aire intermédiaire constitue un espace de socialisation vital que l'individu entretient tout au long de sa vie affective dans la perspective de maintenir l'unité de son identité :

Nous supposons ici que l'acceptation de la réalité est une tâche sans fin et que nul être humain ne parvient à se libérer de la tension suscitée par la mise en relation de la réalité du dedans et de la réalité du dehors; nous supposons aussi que cette tension peut être soulagée par l'existence d'une aire intermédiaire d'expérience, qui n'est pas contestée (arts, religion, etc.). Cette aire intermédiaire est en continuité directe avec l'aire de jeu du petit enfant «perdu» dans son jeu (Id., p. 24).

Précisons ici que le jeu symbolique pour Winnicott est capital, car il est à la base de «toute l'existence expérientielle de l'homme» (1975, p. 90). Il se distingue ainsi de Piaget pour qui le jeu de l'enfant «est transposé dans le monde adulte uniquement dans le rêve» (Davis *et al.*, 1992, p. 63). Cette aire de jeu transitionnelle, Winnicott la désigne «espace transitionnel» ou encore «espace potentiel», étant donné qu'il peut ne pas exister. Rédigeant l'introduction du livre *Jeu et réalité* (Winnicott, 1975), Pontalis nous invite à la prudence en ce qui a trait à l'usage du concept d'espace transitionnel. Selon lui, il ne faut pas confondre le signe tangible de l'objet avec le champ d'expérience qu'il désigne, c'est-à-dire ne pas réifier l'espace transitionnel en le réduisant de façon univoque à un espace empirique, bien que cette pratique de socialisation s'exerce dans des lieux concrets. Winnicott fait davantage référence à un processus liant l'imaginaire et le réel dans la structuration de ce qu'il appelle le *self* (soi), c'est-à-dire la dimension psychosomatique exigeant l'association du corps avec la psyché, association nécessaire pour assurer la continuité de l'expérience identitaire et au fait de se sentir réel (Davis et Walbridge, 1992, p. 180).

Pour Winnicott, la formation d'un espace transitionnel dépend de trois conditions. Mentionnons que ces conditions nous serviront de points de repère précieux dans l'évaluation empirique du potentiel de socialisation des jeunes de la rue :

- 1) la *réciprocité des relations*, c'est-à-dire d'investissements symboliques réfléchis mutuellement (aire de jeu partagée). Cela implique que la capacité d'établir des relations s'inscrive dans un mouvement d'appropriation mutuelle de l'activité symbolique dans le jeu créatif. Ce processus de réunion s'oppose à celui d'intégration (1975, p. 95) et correspond davantage à l'idée d'insertion du sujet dans l'historicité.
- 2) la *confiance et la fiabilité* des acteurs présents (par exemple, les adultes, les pairs, etc.). Autrement dit, toute menace à la liberté des sujets (par exemple, la violence ou le service social) handicape ces derniers dans leur capacité de s'approprier cet acte social. Comme nous le verrons plus loin, Winnicott a utilisé le concept de «déprivation» pour désigner un ensemble de conditions qui peuvent interrompre l'apprentissage de la confiance envers l'autre (Davis et Walbridge, 1992, pp. 76-79).
- 3) l'*aspect informel* de l'aire intermédiaire en tant que «zone neutre», c'est-à-dire disposant d'un certain potentiel d'indétermination des règles du jeu. Ici, Winnicott fait référence à une distinction importante en anglais entre *play* et *game*, *play* voulant dire le «jeu sans règles formelles préétablies» et *game* le «jeu avec des règles préétablies». Pour l'auteur, l'espace transitionnel ne peut offrir son potentiel de socialisation que si le jeu sans règles formelles préétablies est possible. Cette condition représente en fait une marge de manœuvre au développement du potentiel de créativité permettant au sujet «d'être et d'être trouvé. C'est elle [la créativité] aussi qui lui permettra finalement de postuler l'existence de son soi» (Winnicott, 1975, p. 90)¹⁵. L'aspect informel de l'espace transitionnel rend possible l'appropriation de règles du jeu par la création (pour jouer, il faut des règles). Celle-ci permet le passage du désordre à l'ordre, socialisant ainsi le sujet à l'apprentissage de la loi.

Winnicott distingue deux types de rapports à l'espace transitionnel. Il s'agit du mode de relation à l'objet (projections subjectives du sujet) et du mode d'utilisation (propriétés objectives de l'objet). C'est par l'espace transitionnel que la contiguïté de ces deux rapports est possible et qu'une continuité de l'expérience peut être ressentie affectivement. L'auteur précise que cet espace potentiel varie nécessairement selon les individus compte tenu que «cette troisième aire est un produit des expériences de la personne individuelle dans l'environnement qui prévaut. [...] L'extension de cette troisième aire peut être minimale ou maximale, selon les expériences qui ont pu effectivement s'accumuler» (Winnicott, 1975, p. 148). D'une part, l'identification des conditions d'existence de l'espace transitionnel nous offre des points de repères quant à l'actualisation (ou non) du potentiel de socialisation des sujets et, d'autre part, les deux types de rapports décrits plus haut (mode de relation et mode d'utilisation) sont, pour nous, de précieux indicateurs empiriques pour observer le phénomène de structuration d'espaces de socialisation des jeunes de la rue. Afin d'inclure les réalités géographique et sociopolitique, il est nécessaire d'ajouter un troisième type de rapports : le mode d'occupation sociospatiale (selon la régulation politique de l'appropriation).

Les implications théoriques : le premier rite de passage et l'émergence de la représentation topologique de l'espace

La théorie de Winnicott contient des implications théoriques capitales pour notre objet d'étude, et ce, à deux niveaux. Tout d'abord, l'objet transitionnel renvoie à l'exercice du premier rite de passage ayant trait aux tous premiers rapports que le sujet entretient avec la réalité. Le deuxième niveau concerne la genèse de la représentation topologique de l'espace. L'importance de la compréhension de cette aire intermédiaire d'expérience réside dans le fait qu'elle constitue la matrice de tous les rites de passage (Van Gennep, 1981) comme l'exprime C. Clément (1990, p. 66) à propos de l'objet transitionnel :

C'est le tout premier des rites de passages, tels que peut les décrire l'ethnologue Van Gennep : en trois étapes un peu simples, en un schéma ternaire. Rite de séparation préliminaire, rite de marge liminaire, rite d'agrégation post-liminaire. Tout se joue sur le seuil, le *limen*, de séparation en réparation, mais avec, comme dans le travail de Winnicott, une zone de marge [l'aire d'expérience transitionnelle].

Percevant la réalité comme un espace totalisé et homogène résultant de son sentiment de toute-puissance, le sujet naissant émergera de par l'impossibilité même de se fusionner avec le monde extérieur. En effet, la dynamique présence/absence de la mère contraint le nourrisson à renoncer à cet état de fusion avec le monde extérieur. Ainsi peut émerger la singularité du sujet et de son individuation structurées par cette première différenciation entre l'autre et soi (via l'expérience transitionnelle). Davis et Walbridge (1992, pp. 155-156) insistent sur la primauté de l'activité symbolique dans ce processus de différenciation identitaire :

Les phénomènes transitionnels sont ainsi à la base de la capacité de l'individu d'utiliser des symboles. [...] L'utilisation des symboles est dès lors une façon d'être en contact avec la réalité psychique interne — de découvrir le soi — et un aspect de ce que Winnicott appelle «l'aperception créatrice» — de ce qui se produit tout d'abord lorsque le bébé regarde dans les yeux de sa mère et, parce qu'il se découvre lui-même à cet endroit, commence également à découvrir «la signification dans le monde des choses vues».

Non seulement l'espace transitionnel rend possible l'activité symbolique en irriguant les constructions mythiques de la vie sociale (Green, 1980), mais, du fait même de cette activité, il permet au sujet d'acquérir une première représentation socialisée de l'espace. À la lumière de ces observations, nous pensons que l'espace transitionnel structure une première discontinuité géographique, étant donné la première séparation/liaison qu'il opère entre la réalité intérieure et la réalité extérieure des sujets. Une discontinuité géographique n'est-elle pas justement «le produit de la spatialisation de l'intuition d'une hétérogénéité», comme l'a formulé J.-P. Hubert (1993, p. 103) en s'inspirant de la philosophie kantienne? À ce titre, rappelons que les travaux de Piaget portant sur la représentation de l'espace chez l'enfant, corroborent cette analyse. Parmi les trois modes de représentation de l'espace (topologique, projectif et euclidien) que

le sujet acquiert durant son enfance, c'est la représentation topologique qui domine le champ perceptif de l'enfant dès les premières années de sa vie : «or, nous constaterons précisément sans cesse que l'espace enfantin, dont la nature essentielle est active et opératoire, débute par des intuitions topologiques élémentaires, bien avant de devenir simultanément projectif et euclidien» (1948, p. 7)¹⁶. Ainsi, nous comprenons que l'espace est immédiatement symbolique, donc hétérogène et non seulement un substrat homogène, un simple contenant ou un décor passif. On ne peut donc abstraire les phénomènes sociosymboliques lorsqu'on aborde les phénomènes géographiques dans leur espace. Le renoncement au sentiment d'omnipotence codétermine l'émergence mutuelle de l'activité symbolique et de la représentation spatiale du monde extérieur¹⁷. Précisons qu'évidemment le sujet ne crée pas l'espace matériel, mais qu'il est appelé à substituer ou sublimer l'angoisse de sa désillusion (de la perte d'omnipotence) à travers l'appropriation d'un objet transitionnel qui le situe d'emblée dans l'espace topologique. En termes géographiques, la représentation topologique de l'espace se structure au moment même où l'objet transitionnel inaugure la première relation de position consécutive au premier contrôle politique de la mobilité du sujet (trajectoire exorégulée¹⁸) : «la mobilité des sujets dans l'espace géographique, avant même de se conformer à une finalité utilitaire, obéit à une dynamique interne d'ordre politique» (Mercier et Ritchot, 1994, pp. 50-51). Mais, cette représentation spatiale demeure-t-elle effective tout au long de la vie du sujet? Ou est-elle assimilée aux deux autres représentations (projective et euclidienne) au sein d'une synthèse euclidienne? En se référant directement aux travaux de Piaget concernant la représentation topologique de l'espace perçu, le psychanalyste égyptien Sami-Ali (1974, p. 84) rejette l'hypothèse d'une synthèse ultime : «les formes primitives de l'espace et de l'objet, tout en donnant naissance à des structures orientées vers le réel, demeurent intactes dans l'inconscient». C'est donc au niveau de la représentation topologique de l'espace que l'analyse du potentiel de socialisation des jeunes de la rue peut trouver son intelligibilité géographique. Résumons-nous : l'espace transitionnel rend compte, d'une part, du processus de subjectivation par la régulation narcissique qu'il opère (désillusion de l'omnipotence) et, d'autre part, de l'émergence de la représentation topologique de l'espace par la régulation politique de la mobilité (relation de position) exercée par la figure tenant lieu d'autorité. En l'occurrence, il s'agit d'une position initiale exorégulée (hétéronome) dont les tenants de la géographie structurale attribuent la causalité à un interdit spatial (Mercier et Ritchot, 1994, pp. 49-50). Cette dernière investigation nous amène à spécifier notre hypothèse initiale concernant le rôle joué par la réalité spatiale : l'espace interviendrait dans l'émergence d'un potentiel de socialisation des jeunes de la rue en tant que représentation topologique des lieux d'appartenance qui seront valorisés selon leur potentiel transitionnel.

LA FUGUE COMME TRAJECTOIRE INITIATIQUE D'UNE SOCIALISATION AUTONOME

Afin d'illustrer la pertinence de l'apport théorique de Winnicott et de la géographie structurale concernant notre objet de recherche, nous tenterons de reconstituer théoriquement le parcours sociospatial spécifique aux pratiques de

socialisation des jeunes de la rue. Tout d'abord, à la lumière de l'étude empirique de Côté (1988), nous savons que la fugue du milieu d'origine représente un événement pouvant structurer une trajectoire géographique signifiante (d'une position-source vers une position-but). Pour comprendre le sens et la direction de cette trajectoire initiale, il nous faut tenir compte du contexte général entourant cet événement. Selon Côté, la fuite devant une image parentale procurant de la souffrance devient alors une réponse logique affectant le processus de socialisation. Cela ne va pas sans conséquences :

Ici, le contexte familial ne permet pas à l'enfant d'intérioriser la Loi ni les comportements sexuels coutumiers dans la culture québécoise. Et encore moins de faire une critique constructive de la société lui permettant d'y assumer un rôle pour l'avenir collectif. [...] Pour ces jeunes qui fuient, «l'autre» est une source de danger : il insulte, il frappe, il désire de manière perverse, il sanctionne de manière injustifiée, il change constamment de visage : placements multiples, changements fréquents de pays donc d'environnement culturel et de systèmes de codes, il abandonne, il n'encadre pas de manière cohérente, il sert de pont à un conflit entre ses parents (Côté, 1988, pp. 209 et 214).

En effet, cette fuite a un prix : l'exclusion du processus de socialisation régulé symboliquement par la famille. Le psychanalyste et ethnologue P. Kammerer (1992, pp. 22-23) est explicite à ce sujet :

Pour la plupart d'entre nous, les structures sociales sont également symboliques et elles relaient des instances rencontrées dans le cadre familial. Elles requièrent de chacun, donc, comme représentantes d'un ordre déjà rencontré et accepté dans ce cadre, des conduites sur lesquelles, globalement, chacun s'accorde. [...] Mais que se produit-il lorsque cette question n'a pas trouvé de réponse, si ce n'est dans l'écrasement du sujet, dans l'invalidation de son désir, ou dans l'exclusion de son objet? Il n'y a pas eu d'instances familiales symboliques pour articuler cette question : il n'y a eu que des instances réelles, ne symbolisant rien, par exemple des rapports de force ou des parents dont chacun est présent mais absolument pas dans sa fonction parentale. Il n'y aura pas sans doute non plus, aux yeux du sujet qui a commencé sa vie sous de telles augures de structures sociales ressenties comme symboliques : le pouvoir de ces structures ne vaudra que dans son expression réelle : policière, armée, correctionnelle, pénale, ou autre...

Par ailleurs, la plupart des experts s'entendent pour dire qu'à l'adolescence le sujet révisé ses acquis identitaires en s'appuyant sur le processus de socialisation à l'œuvre durant l'enfance. Les jeunes tentent de se réapproprier ces conditions initiales afin d'acquérir une forme d'autonomie vis-à-vis de l'autorité parentale (Winnicott, 1994; Rassial, 1990; Kammerer, 1992). C'est ce que Kammerer appelle le second temps de la régulation narcissique (1992, p. 40). Comme ces conditions initiales furent particulièrement pénibles sinon quasi inopérantes, on peut mieux comprendre pourquoi les jeunes de la rue adoptent des

attitudes antisociales et peuvent s'identifier à l'imaginaire symbolisant le *no future* ou la mentalité *destroy* (idéologie punk) notamment. Mentionnons que Winnicott (1994, p. 183) a déjà observé ce phénomène auprès d'adolescents à la fin des années 1950. L'auteur rend compte de cette menace de désobjectivation (Legendre, 1989) par un contexte de «déprivation» :

À la racine de la tendance antisociale, il y a toujours une déprivation, soit tout simplement qu'à un moment critique la mère ait été repliée ou déprimée, soit que la famille se soit disloquée; même une déprivation mineure peut avoir (si elle se présente à un moment difficile) une conséquence durable en soumettant les défenses disponibles à une trop grande pression. [...] L'enfant antisocial cherche d'une façon ou d'une autre, violemment ou avec douceur, à faire reconnaître la dette que le monde a envers lui, ou à essayer de faire que le monde lui réédifie le cadre qui a été brisé.

Par conséquent, les adolescents qui choisissent de façon contrainte de vivre dans la rue tenteraient de réédifier le cadre de socialisation eux-mêmes. D'où l'importance structurale de la fugue en tant que trajectoire géographique : les jeunes de la rue s'investiraient dans une quête de liberté et d'autonomie par la fugue jouant le rôle d'une fonction initiatique. Par définition, ce rituel initiatique réunit les conditions d'émergence d'un potentiel transitionnel à partir duquel les jeunes fugueurs tenteront d'en retracer l'existence au sein de lieux spécifiques. Comme le décrit le psychanalyste J.-J. Rassial (1990, p. 62), pour ces jeunes, il s'agit de chercher des lieux potentialisant des espaces où ils pourront se sentir exister comme des sujets réels :

La fugue n'est pas seulement rupture intempestive du cadre familial, mais aussi recherche d'un lieu, d'un lieu mythique — on peut penser au roman de Kafka intitulé *L'Amérique*, d'un non-lieu où il serait possible, selon la formule de Winnicott, de se sentir réel par-delà son statut social (l'adresse des parents).

Sur le plan géographique, la fugue engendrerait une trajectoire endorégulée (mobilité autonome), mais surdéterminée par une exorégulation (mobilité hétéronome liée à la violence ressentie au sein du milieu d'origine). Menacés de désobjectivation (Legendre, 1989), les jeunes choisiraient de s'évader d'un contexte psychosocial qui les refoule : une trajectoire spécifique d'évasion surdéterminée par la dispersion¹⁹. À partir de ces considérations autour du contexte général entourant l'événement de la fugue, nous pensons qu'au-delà des apparences nous donnant l'impression d'une mobilité égarée dans un *no man's land*²⁰, la mobilité des jeunes de la rue serait structurée selon des trajectoires géographiques identifiables. Les jeunes fugueurs seraient à la quête de lieux mythiques où ils peuvent recomposer, de façon rituelle, les conditions de socialisation rendant possible un processus identitaire. Compte tenu de leur méfiance pour toute forme d'autorité, les lieux les plus attractifs seront ceux qui, sur le plan esthétique, spatialisent des prégnances affectives articulées autour des valeurs de rejet, d'abandon et de transgression. Des valeurs correspondant à leur attribution identitaire d'origine. La spatialisation de ces valeurs permettrait aux

jeunes de la rue de se rassembler et de s'identifier individuellement et collectivement à certains lieux d'appartenance. Ainsi, les jeunes de la rue y investiraient tout le poids affectif de leur imaginaire social qui, selon l'hypothèse de Rassial à propos de la bande délinquante, serait alimenté par le mythe de l'autonomie naturelle²¹. Dans son livre portant sur les *loubards* (catégorie française s'apparentant aux jeunes de la rue), Barreyre (1992, p. 127) observe que la réalité des formes d'agrégation juvénile «s'ancre dans une tradition, un trajet anthropologique des jeunes de la rue. L'opinion publique (y compris celle des jeunes), reconstruit un archétype, lui donne figure, le reconnaît en le stéréotypant». En d'autres mots, les jeunes de la rue spatialiseraient leur représentation mythologique tribale (mode de relation) dans les espaces représentant, à l'usage, le plus de vulnérabilité à l'appropriation géographique (mode d'utilisation), à condition que ces espaces soient parmi les lieux les moins exposés aux mesures de contrôle liées à la gestion des usages urbains (mode d'occupation). Toutefois, ces rassemblements précaires seraient constamment objets de dispersion étant donné l'occupation parasitaire et transgressive de la propriété des autres, d'où une seconde classe de trajectoire structurante des pratiques de socialisation marginalisée des jeunes de la rue : le rassemblement surdéterminé par une dispersion réglementaire. Ainsi brassés par un mouvement incessant, les jeunes de la rue seraient voués à l'errance face aux possibilités d'établissement, mais non en ce qui regarde leur mobilité marginalisée, qui, elle, relèverait d'une organisation géographique spécifique.

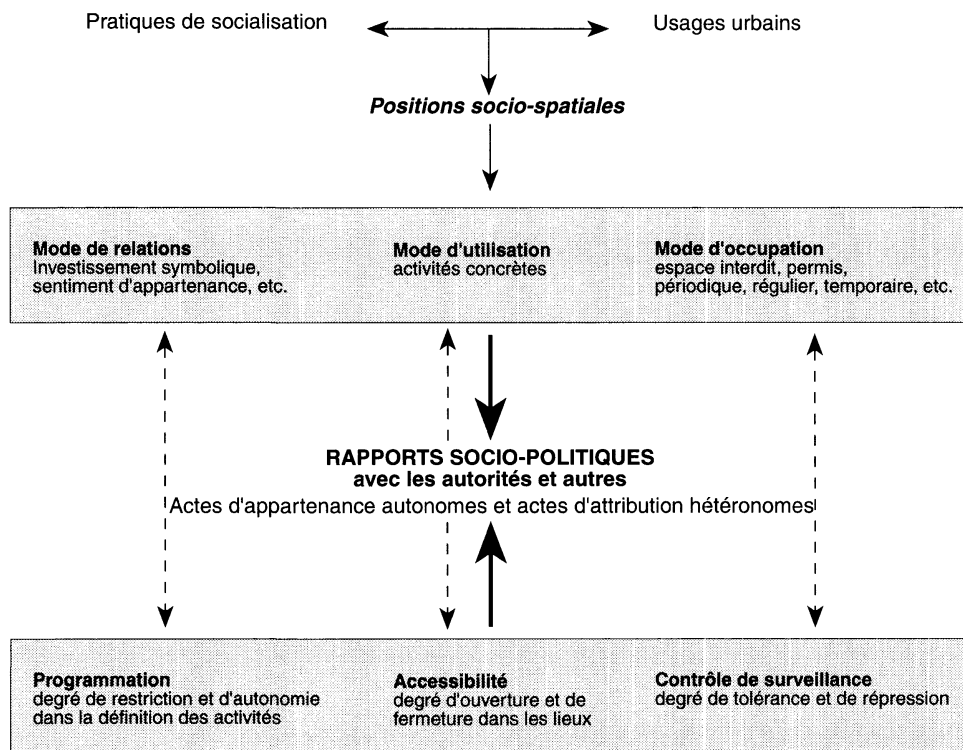
LA GESTION DES USAGES URBAINS : UN ENJEU D'APPROPRIATION

Les jeunes de la rue, comme tous les autres citoyens, ne développent pas des pratiques de socialisation dans des espaces libres de rapports de force. C'est pourquoi nous ne pouvons pas nous permettre d'éviter l'impact de la structuration sociopolitique des usages urbains affectant les pratiques précaires d'appropriation d'espaces transitionnels des jeunes de la rue. Cette prise en compte est indispensable si l'on veut mesurer qualitativement le potentiel de socialisation des jeunes de la rue. Nous compléterons les trois indicateurs de l'espace transitionnel par ceux de la gestion des usages urbains qu'Ashworth, White et Winchester (1988, p. 208) nous offrent à la suite d'une étude réalisée sur les *red-lights* des villes d'Europe occidentale. Ces chercheurs ont analysé les effets sociaux et de localisation découlant de la structuration politico-administrative des fonctions urbaines. Ils ont démontré que la localisation d'activités marginalisées telles que la prostitution était déterminée par la pression des diverses réglementations selon des principes d'utilisation tels que l'accessibilité, l'opportunité et la contrainte. En vertu de ces dernières observations, nous avons établi des relations de codéterminations entre ces indicateurs et ceux de l'espace transitionnel de façon à orienter notre évaluation du potentiel de socialisation des jeunes de la rue (figure 2). À partir de la connaissance des parcours de mobilité des jeunes de la rue, nous pourrions identifier leurs positions sociospatiales. Ces positions seraient régulées par un rapport de forces sociopolitiques à l'intérieur duquel s'exercerait ce que Giddens (1987, p. 441) appelle une «dialectique du contrôle», c'est-à-dire le «caractère réciproque de la dimension distributive du pouvoir (le pouvoir en tant

Figure 2

SYNTHÈSE DES INDICATEURS SOCIO-SPATIAUX (espace urbain et socialisation des jeunes de la rue)

Parcours de mobilité: expériences socio-spatiales:



que contrôle)». Selon Giddens, il s'agit d'identifier la capacité qu'ont les acteurs «d'influencer les circonstances de l'action d'autres acteurs ou groupes d'acteurs [et inversement]. Dans les luttes de pouvoir, la dialectique du contrôle est toujours à l'œuvre; toutefois, l'usage que les agents en situation de subordination peuvent faire des ressources dont ils disposent diffère nettement d'un contexte social à un autre» (1987, p. 346). Non seulement il s'agit pour nous de repérer la marge d'autonomie d'action des jeunes de la rue, mais aussi les limites imposées par les contraintes de la structuration sociopolitique de l'espace urbain. Les trois relations de codéterminations illustrées par le schéma visent cet objectif. Nous émettons une seconde hypothèse : les trois facteurs de localisation des usages urbains

d'Ashworth *et al.* affecteraient de façon structurale les trois rapports à l'espace transitionnel (et vice-versa). Bref, à partir de l'histoire de la mobilité sociospatiale des jeunes de la rue, le défi empirique consiste à identifier ce qui relève d'actes d'attribution identitaire et d'actes d'appartenance au cœur de ces trois relations de codéterminations. Tout d'abord, la première relation de codéterminations rend manifeste le lien intime entre la programmation des lieux (types d'usages urbains) et le mode de relation. Le degré de restriction et d'autonomie que les jeunes ont ou n'ont pas sur la définition des usages urbains influencerait sur leurs possibilités d'investir symboliquement certains lieux et de développer un sentiment d'appartenance (par exemple, les jeunes de la rue d'appartenance punk ne sont pas acceptés dans tous les établissements commerciaux). La deuxième relation, établie entre l'accessibilité aux lieux et le mode d'utilisation, rend visible la possibilité ou l'impossibilité de réaliser d'une certaine manière des activités concrètes au sein d'un usage programmé. C'est la connaissance du degré d'ouverture et de fermeture des lieux qui nous informe à ce sujet (par exemple, l'aménagement de certains squares est conçu pour favoriser la déambulation au détriment de la fixité). Quant à la relation entre le contrôle et la surveillance des lieux et le mode d'occupation, elle nous renseigne sur la fréquence des occupations permises, interdites, périodiques, etc. Elle nous indique aussi les marges de manœuvre dont les jeunes de la rue disposent face au degré de tolérance et de répression des autorités policières et des autres acteurs (par exemple, l'heure de fermeture des parcs coïncide avec les moments forts de fréquentation des jeunes de la rue, la distribution d'amendes aux jeunes qui quêtent, etc.). Enfin, le résultat découlant des rapports de force établis entre les indicateurs du potentiel transitionnel d'un lieu et ceux de la gestion urbaine nous indiquerait le poids du potentiel de socialisation marginalisée des jeunes de la rue.

CONCLUSION

Ce travail d'élaboration théorique constitue une étape essentielle dans notre projet de recherche avant de le soumettre à l'épreuve de la réalité empirique. Il importait, pour nous, de souligner d'abord les difficultés épistémologiques que comportent les recherches ayant comme objet l'espace de socialisation. Outre la représentation métaphorique et homogène de l'espace, nous avons vu que ces recherches n'offraient pas de représentations théoriques satisfaisantes de la spécificité spatiale des pratiques de socialisation marginalisée, d'où la nécessité de développer un champ théorique à ce sujet. Les recherches que Winnicott et Piaget ont réalisées sur la genèse de la socialisation et des représentations de l'espace chez l'enfant nous ont permis de mettre en lumière le lien structural fondamental entre la réalité spatiale et la formation de l'identité, l'émergence d'une représentation spatiale coïncidant avec celle de la constitution du sujet. C'est pourquoi nous accordons au concept d'espace transitionnel de Winnicott toute la pertinence et la valeur heuristique qui lui revient. À partir de ces considérations théoriques, nous avons pu dégager des indicateurs pour analyser les conditions d'émergence d'un potentiel de socialisation des jeunes de la rue, en tenant compte

du rôle joué par la représentation topologique des espaces transitionnels et des contraintes sociopolitiques de la gestion des usages urbains.

REMERCIEMENTS

L'auteur remercie le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS) et la Fondation Desjardins pour leur soutien financier.

NOTES

- 1 Ce texte s'inspire de la partie théorique d'une thèse de doctorat en études urbaines à l'Université du Québec à Montréal. Notons que la thèse comprend une vérification empirique auprès de 30 jeunes de la rue et d'une vingtaine d'intervenants œuvrant dans la partie est du centre-ville de Montréal, dont le compte rendu ne fait pas l'objet du présent article.
- 2 Nous définissons la transdisciplinarité comme une pratique d'emprunts associatifs de concepts issus de disciplines différentes de façon à faire converger ces derniers pour *expliquer* un phénomène (par exemple, la géographie structurale). L'interdisciplinarité étant définie comme une pratique d'emprunts analogiques visant à *décrire* autrement un phénomène (par exemple, le systémisme).
- 3 Par exemple : Dorais, 1987; Fahmi, 1987; Hanigan, 1992; Hubert *et al.*, 1991; Lamontagne *et al.*; René, 1993; Roy, 1988; Wallot, 1992.
- 4 Par exemple : Chalom *et al.*, 1993; Le Blanc, 1990; Walgrave, 1992; Trottier, 1992.
- 5 Par exemple : Barreyre, 1992; Blöss, 1989; Côté, 1988; Dubet *et al.*, 1992; Dubet, 1987; Lesage, 1986; Roulleau-Berger, 1991.
- 6 Pour nous, la réalité de l'enfance ne doit pas être assimilée ni confondue avec celle de l'adolescence. Les jeunes âgés entre 14 et 25 ans sont bel et bien des adolescents ou des jeunes adultes.
- 7 Cet extrait provient d'un récent rapport de recherche sur la situation des enfants en difficulté dans les grandes villes de cinq pays développés et en développement (le Brésil, les Philippines, l'Inde, le Kenya et l'Italie).
- 8 Selon Wallot, un jeune est jugé sans-abri quand il se retrouve dans la rue pour plus de 24 heures. Notons que ce critère ne nous permet pas de discerner les jeunes de la rue des autres situations d'itinérance ou de fugue temporaire du domicile familial.
- 9 Les informations nécessaires pour la composition de cette carte nous ont été fournies par des travailleurs-ses de rue œuvrant dans le centre-ville est de Montréal et par des jeunes de la rue fréquentant ces lieux. Précisons qu'il ne s'agit pas d'une carte visant l'exhaustivité de l'information mais plutôt un portrait global de la situation sociospatiale des jeunes de la rue à Montréal.
- 10 Tous ces lieux étaient occupés auparavant par les jeunes de la rue de façon régulière en y exerçant différentes activités selon l'endroit (se rassembler, dormir, quêter, se prostituer, etc.).
- 11 Cet espace vacant est délimité par des blocs de béton, d'où l'appellation *Les Blocs* par les jeunes eux-mêmes (voir carte). Ce lieu, situé à proximité du bar *Les Foufounes électriques* et de l'ancien *Red-Light*, est fortement marqué par des graffitis et des tags (Côté, 1988, pp. 328-330) ainsi que par la présence continue des jeunes de la rue. Selon les travailleurs-ses de rue du secteur, ce point de référence constitue un repère social majeur pour plusieurs jeunes de la rue.
- 12 L'Encyclopédie philosophique universelle (Félix, 1990, p. 2614) nous apprend que la topologie remonterait aux travaux de Leibniz sur l'analyse de la situation (*analysis situs*), de «la position dans l'espace, donc dans l'ordre de la coexistence». On y définit la

topologie comme une partie des mathématiques ayant pour objet «l'analyse des notions de continuité et de limite», les notions de voisinage et de discontinuité jouant un rôle majeur dans la définition d'un espace topologique. En l'illustrant par un exemple, C. P. Bruter (1974, pp. 56-58) insiste sur le rôle des champs de force (attractif, répulsif, annihilant) dans la structuration des formes de voisinage, donc des positions : «l'équilibre domestique est fonction de bonnes relations que chacun entretient avec son entourage. Tout objet se doit d'avoir conscience de ses voisins et de leurs pouvoirs. Mais comme il est certain que ce pouvoir dépend en partie de notre distance à ces voisins, toute une hiérarchie de voisinage se dessine». L'espace topologique ne se mesure donc pas en termes de distance quantitative comme l'espace métrique, mais se reconnaît qualitativement par la forme de sa structure.

- 13 La géographie structurale considère la représentation topologique de l'espace comme étant la forme ontologique de l'espace géographique qui est différencié par le contrôle politique de la mobilité. Voir l'interdit spatial de propriété dans Mercier et Ritchot (1992 et 1994). Nous verrons plus loin en quoi ce point de vue peut éclairer notre objet d'étude.
- 14 À noter que le concept d'objet transitionnel a aussi été utilisé pour mieux comprendre les comportements touristiques français (Amirou, 1994).
- 15 La différence que fait Winnicott entre *play* et *game* diffère ici de la perspective interactionniste de G. H. Mead (1963). Pour Mead le *play* (jeu libre) est une étape préalable permettant l'intériorisation des rôles sociaux que les parents apprennent à leur enfant. Mais la véritable socialisation débute, selon lui, avec *game* (jeu réglé) où l'enfant intègre les «attentes de rôle» régulées par ce que Mead a appelé «l'autrui généralisé» (*generalized other*) (Digneffe, dans Tap *et al.*, 1993, pp. 234-235).
- 16 Pour Piaget, la notion spatiale topologique repose sur des «correspondances qualitatives bi-continues» en faisant appel aux notions de voisinage, d'ordre de proche en proche, de séparation et d'enveloppement. Cette représentation, dont l'acquisition complète se situe vers l'âge de 12 ans, ignore la conservation des distances et la perspective. Ce n'est que vers l'âge de 5 ans que l'enfant débute l'apprentissage de la perspective (espace projectif) et, vers 7-8 ans, la représentation euclidienne (espace métrique).
- 17 Cette conclusion éclaire autrement le point de vue structural de J.-P. Hubert, qui affirme que «la question de l'origine du sens hors de tout espace est, elle, d'ordre métaphysique. [...] l'espace géographique apparaît comme un espace relatif investi *a priori* d'un sens perceptible par le sujet sur le mode de l'affect esthétique. Dans cette perspective, les oppositions couramment utilisées entre, d'une part, un espace géographique et, d'autre part, un espace économique (en tant qu'espace des relations économiques), ou un espace social (en tant qu'espace des relations sociales) doivent être entièrement reconsidérées» (1993, p. 169).
- 18 Ici, le concept de trajectoire est utilisé dans la perspective de la géographie structurale, qui dote ce concept d'attributs de régulation et de directionnalité liés à la mobilité. Une trajectoire peut être endorégulée (autonome) comme le rassemblement ou exorégulée (hétéronome) comme la dispersion (Ritchot, 1992a, p. 67).
- 19 Précisons que la dispersion est une trajectoire déterminant une valeur positionnelle dans l'espace : la dispersion provoque un effet diffusant sur la mobilité (directionnalité) du sujet en l'obligeant à se déplacer (régulation), tandis que l'évasion tend à focaliser la mobilité du sujet qui décide librement de se déplacer. Pour en savoir plus long sur les trajectoires structurales en géographie humaine, voir Ritchot (1992b, pp. 195-197).
- 20 Contrairement à la thèse de Côté (1988) à ce sujet, nous pensons que, même si les jeunes sont en situation d'errance face à leur possibilité de s'établir dans l'espace urbain, ils ne sont pas dans un *no man's land* géographique au sens strict. Ils organiseraient leur mobilité routinisée dans les espaces privés, publics et semipublics en fonction de leur attractivité et de leur répulsivité.
- 21 Faute de balises culturellement déterminées par le monde institutionnel, ces jeunes développeraient un monde imaginaire autour de l'autonomie naturelle (loi naturelle) «pré-historique ou post-historique» (Rassial, 1990, p. 64), que certains auteurs qualifieraient de «tribale» (Maffesoli, 1992).

BIBLIOGRAPHIE

- AMIROU, R. (1994) Le tourisme comme objet transitionnel. *Espaces et sociétés*, (76) : 149-165.
- ASHWORTH, G. J., WHITE, P. E. et H. P. M. WINCHESTER (1988) The Red-Light District in the West European City : A Neglected Aspect of the Urban Landscape. *Geoforum*, 19(2) : 201-212.
- AUTHIER, J.-Y. (1986) Centre-ville et marginalité. Les «groupes» de jeunes dans la rue de la République à Lyon. In A. Vant (dir.) *Marginalité sociale et marginalité spatiale*. Centre national de la recherche scientifique, Paris, Éditions du CNRS, pp. 174-185.
- BARREYRE, J.-Y. (1992) *Les loubards. Une approche anthropologique*. Paris, L'Harmattan.
- BECKER, H. S. (1985 [1963]) *Outsiders. Études de la sociologie de la déviance*. Paris, Éditions A.-M. Métailé.
- BLANC, C.-S. (1994) *Urban Children in Distress : Global Predicaments and Innovative Strategies*. Florence (Italie), Gordon and Breach Science Publishers, United Nations Children's Fund.
- BLÖSS, T. (1989) Habitat social et politiques de territorialisation : une nouvelle génération d'«acteurs» urbains ? *Espaces et sociétés*, (56) : 91-106.
- BRUTER, C. P. (1974) *Topologie et perception. Bases philosophiques et mathématiques*. Tome 1. Paris, Maloine éditeur.
- CÉLIER, P. (1984) Quand une société jette sa jeunesse à la rue. Réflexions sur la prostitution des jeunes à Montréal. *Santé mentale au Québec*, IX(2) : 154-158.
- CHALOM, M. et KOUSIK, J. (1993) *Violence et déviance à Montréal*. Montréal, Liber.
- CLÉMENT, C. (1990) Les allumettes et la musique. À propos de l'objet transitionnel, In S. Cordier (dir.) *D. W. Winnicott*. Paris, L'ARC, Duponchelle, pp. 6-69.
- CÔTÉ, M.-M. (1988) *Les jeunes de la rue à Montréal. Une étude d'ethnologie urbaine*. Montréal, Université de Montréal, département d'anthropologie, thèse de doctorat.
- DAVIS, M. et WALBRIDGE, M. (1992) *Winnicott. Introduction à son œuvre*. Paris, PUF.
- DESMARAIS, G. (1992) Des prémisses de la théorie de la forme urbaine au parcours morphogénétique de l'établissement humain. *Cahiers de géographie du Québec*, 36(98) : 251-273.
- DIGNEFFE, F. (1993) Socialisation et déviance. Les origines de la perspective interactionniste. In Pierre Tap et Hanna Malewska-Peyre *Marginalités et troubles de la socialisation*. Paris, PUF, pp. 223-247.
- DORAIS, M. (1987) *Les enfants de la prostitution*. Montréal, VLB éditeur.
- DUBET, F. (1987) *La galère. Jeunes en survie*. Paris, Fayard.
- DUBET, F. et LAPEYRONNIE, D. (1992) *Les quartiers d'exil*. Paris, Seuil.
- DUVIGNAUD, Jean (1973) *L'anomie. Hérésie et subversion*. Paris, Anthropos.
- FAHMI, K. (1987) *La prostitution des mineurs. Construction d'un problème social*. Montréal, PIAMP, thèse de maîtrise.
- FÉLIX, Y. (1990) Topologie. In S. Auroux (dir.) *Encyclopédie de philosophie universelle. Les notions philosophiques*. Tome 2. Paris, PUF, p. 2614.
- FIZE, M. (1993a) *Les bandes. L'«entre-soi» adolescent*. Paris, Desclée de Brouwer.
- Sociologie de l'adolescence : sociologie du quotidien, sociologie au quotidien. *Sociétés*, (42) : 425-434.
- FORÉ, C. et BAVOUX, P. (1990) *En passant par le centre... La rue de la République à Lyon. Anthropologie d'un espace public*. Lyon, Trajectoires.
- GAGNÉ, J. et DORVIL, H. (1988) L'itinérance : le regard sociologique. *Revue québécoise de psychologie*, 9(1) : 63-78.
- GAUTHIER, M. (1994) Entre l'excentricité et l'exclusion : les marges comme révélateur de la société. *Sociologies et sociétés*, XXVI(2) : 177-188.
- GIDDENS, A. (1987) *La constitution de la société*. Paris, PUF.

- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1992) *La politique de la santé et du bien-être*. Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux.
- GREEN, A. (1980) Le mythe : un objet transitionnel collectif. In *Le temps de la réflexion*. Paris, Gallimard, pp. 99-131.
- HANIGAN, P. (1992) *La jeunesse en difficulté. Comprendre pour mieux intervenir*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- HUBERT, D. et CLAUDÉ, Y. (1991) *Les skinheads et l'extrême-droite*. Montréal, VLB éditeur.
- HUBERT, J.-P. (1993) *La discontinuité critique. Essai sur les principes a priori de la géographie humaine*. Paris, Publications de la Sorbonne.
- KAMMERER, P. (1992) *Délinquance et narcissisme à l'adolescence. L'alternative symbolisante du don et de l'initiation*. Paris, Bayard éditions.
- KOKOREFF, M. (1993) L'espace des jeunes. Territoires, identités et mobilités. *Les annales de la recherche urbaine*, (59-60) : 170-179.
- LAMONTAGNE, Y., GARCEAU-DURAND, Y., BLAIS, S. et ÉLIE, R. (1987) *La jeunesse québécoise et le phénomène des sans-abri*. Québec, Québec Science éditeur.
- LE BLANC, M. (1990) Le cycle de la violence physique : trajectoire sociale et cheminement personnel de la violence individuelle et de groupe. *Criminologie*, XXIII(1) : 41-74.
- LEGENDRE, P. (1989) *Le crime du caporal Lortie. Traité sur le père*. Paris, Fayard.
- LESAGE, M. (1986) *Les vagabonds du rêve. Vers une société de marginaux?* Montréal, Boréal.
- MAFFESOLI, M. (1992) *La transfiguration du politique. La tribalisation du monde*. Paris, Bernard Grasset.
- MARCOUX, R., MORIN, R. et ROSE, D. (1990) Jeunes et précarisation économique : analyse de la situation des couples. *Les Cahiers québécois de démographie*, 19(2) : 273-307.
- MEAD, G. H. (1963) *L'esprit, le soi et la société*. Paris, PUF.
- MENDEL, G. (1979) *Quand plus rien ne va de soi. Apprendre à vivre avec l'incertitude*. Paris, Robert Laffont.
- MERCIER, G. et RITCHOT, G. (1994) La dimension morale de la géographie humaine. *Diogène*, (166) : 43-54.
- MERCIER, G. et RITCHOT, G., dir. (1992) La géographie humaine structurale. *Cahiers de géographie du Québec*, 36(98). Numéro spécial.
- PIAGET, J. et INHELDER, B. (1948) *La représentation de l'espace chez l'enfant*. Paris, PUF.
- RASSIAL, Jean-Jacques (1990) *L'adolescent et le psychanalyste*. Paris, Rivages.
- RENÉ, J.-F. (1993) La jeunesse en mutation : d'un temps social à un espace social précaire. *Sociologies et sociétés*, XXV(1) : 153-171.
- RITCHOT, G. (1992a) *Géographie structurale. Notes et documents de cours*. Sainte-Foy, Université Laval, département de géographie et Centre de recherche en aménagement et développement.
- (1992b) La valorisation économique de l'espace géographique. *Cahiers de géographie du Québec*, 36(98) : 175-214.
- ROULLEAU-BERGER, L. (1991) *La ville-intervalle. Jeunes entre centre et banlieue*. Paris, Méridiens Klincksieck.
- ROY, S. (1988) *Seuls dans la rue*. Montréal, Éditions St-Martin.
- SAMI-ALI (1974) *L'espace imaginaire*. Paris, Gallimard.
- SPCUM (1993) *Projet d'orientation de l'intervention policière auprès des jeunes dans une perspective globale*. Montréal, SPCUM, direction du conseil et de la coordination.
- TROTTIER, G. (1992) *Prostitution juvénile masculine et identité personnelle*. Montréal, Université de Montréal, École de criminologie, thèse de doctorat. Québec, Université Laval, Faculté des sciences sociales, École de service social, laboratoire de recherche, série «Résultats de recherche».
- VAN GENNEP, A. (1981 [1909]) *Les rites de passage*. Paris, Éditions A. & J. Picard.
- VILLE DE MONTRÉAL (1993) *Plan de mise en valeur de la rue Ste-Catherine. Projet*. Montréal, Ville de Montréal.

-
- VULBEAU, A. (1992) Les tags, spectres de la jeunesse. Histoire d'une nouvelle pratique urbaine. *Les annales de la recherche urbaine*, (54) : 60-67.
- WALGRAVE, L. (1992) *Délinquance systématisée des jeunes et vulnérabilité sociétale. Essai de construction d'une théorie intégrative*. Paris, Méridiens Klincksieck.
- WALLOT, C. (1992) *Les jeunes sans abri. Recherche entreprise dans le cadre du projet «La promotion active des droits de la personne comme voie de solution au problème des jeunes sans abri»*. Montréal, Consortium de formation sur la défense des droits humains de l'Université McGill.
- WINNICOTT, D. W. (1994) *Déprivation et délinquance*. Paris, Payot et Rivages.
- (1975) *Jeu et réalité. L'espace potentiel*. Paris, Gallimard.

(Acceptation définitive en juin 1995)